

2.A – Profils d’emplois européens

Nom du profil d’emploi	Enseignant(e) du secondaire
Description du profil d’emploi	<p>Dans l’enseignement secondaire, l’enseignant dispense à ses élèves des cours concernant une ou plusieurs matières. Il existe deux grandes catégories de cours dont la proportion hebdomadaire varie selon la forme d’enseignement (enseignement de transition ou qualifiant) : les cours généraux ou de formation commune comme le français, la géographie, l’éducation physique, etc. et les cours de l’option, par exemple, les sciences économiques, le dessin technique, la technologie culinaire ou les travaux pratiques en soudure.</p> <p>Pour atteindre les objectifs propres à chaque matière, l’enseignant met en place et utilise une gamme de méthodes pédagogiques (un exposé, une démonstration, une expérience, des recherches, etc.), de techniques d’animation et de matériels didactiques appropriés. De plus en plus, les enseignants de disciplines différentes travaillent en collaboration et dégagent des synergies pour amener les étudiants à acquérir des savoirs et savoir-faire transversaux (structurer sa pensée, argumenter, s’exprimer oralement et par écrit, travailler en équipe, etc.). Le but final de l’enseignement secondaire est de permettre à l’élève de développer un ensemble de compétences (ex : résoudre des problèmes mathématiques, diagnostiquer la panne d’une voiture, etc.) en vue de préparer l’enseignement supérieur et/ou l’exercice d’un métier.</p> <p>Les activités en classe demandent un travail important de préparation et de planification tant sur le contenu que sur l’élaboration et la correction d’exercices. L’enseignant de cours pratiques doit préparer un programme d’apprentissage permettant l’acquisition de méthodes et actions qui s’appliquent dans le cadre d’un métier spécifique.</p> <p>Tout au long de l’année, l’enseignant réalise des évaluations formatives dans le but d’apprécier les progrès des élèves, ce qui lui permet d’ajuster certains éléments du cours, voire de procéder à des remédiations. Deux fois par année scolaire (décembre et juin), l’enseignant prépare et corrige des évaluations sommatives, des examens, qui permettent de vérifier les acquis. Les enseignants d’un groupe d’élèves se réunissent en « conseil de classe » à plusieurs moments de l’année, pour mettre en commun ces différentes évaluations, émettre des recommandations pédagogiques, valider ou non la réussite de l’année et éventuellement conseiller un changement d’orientation. Ces conseils de classe sont généralement suivis par une rencontre entre les professeurs et les parents d’élèves désireux d’obtenir des explications concernant la scolarité de leur adolescent.</p> <p>L’enseignant dispense des cours au sein d’écoles secondaires proposant des sections de transition (général ou technique de transition) et/ou des sections qualifiantes (technique de qualification ou professionnel) ou en enseignement en alternance (CEFA).</p> <p>Il peut aussi travailler en enseignement spécialisé, en enseignement de promotion sociale ou encore dans toute une série de dispositifs et</p>

	d'organismes de formation ou de réinsertion pour adultes.	
Secteur économique	<input type="radio"/> Primaire <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Tertiaire	
Pays	<input type="radio"/> Belgique <input type="radio"/> Espagne <input type="radio"/> France <input type="radio"/> Italie <input type="radio"/> Lituanie <input type="radio"/> Roumanie	
Qualifications requises	<p>Principaux titres requis pour enseigner dans l'enseignement secondaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur – AESI : études de bachelier professionnalisant en trois ans; choix entre plusieurs sections (sciences, maths, langues germaniques, arts plastiques, éducation physique, etc.) • Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur – AESS: complète le titre (licence ou master) acquis dans une discipline donnée qui identifie les matières que l'on peut enseigner. • Certificat d'Aptitudes Pédagogiques (CAP) pour les diplômés de l'enseignement supérieur: ce titre permet à tout porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de devenir professeur dans l'enseignement secondaire professionnel, technique, économique ou artistique, paramédical, social ou agricole de plein exercice ou de promotion sociale. • Certificat d'Aptitudes Pédagogiques (CAP) pour porteurs d'un CESS technique ou professionnel: ce titre permet à tout porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur professionnel, technique, économique, artistique, paramédical, social ou agricole de devenir professeur afin d'enseigner les cours techniques ou de pratique professionnelle de leur spécialité dans l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur • Certificat d'Aptitudes Pédagogiques (CAP) pour porteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur professionnel ou technique ainsi qu'à toute personne ayant 9 années d'expérience professionnelle dans un métier: ce titre permet à tout porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur professionnel ou technique ainsi qu'à toute personne ayant 9 années d'expérience professionnelle dans un métier de devenir professeur afin d'enseigner les cours techniques ou de pratique professionnelle de leur spécialité dans l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur. <p>Le CAP peut être obtenu de deux façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suite à la réussite de la section «CAP» dispensée par l'enseignement supérieur pédagogique de promotion sociale ; • suite à la réussite des épreuves du jury organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. 	
Nombre total d'heures		
	<i>Description*</i> Plus d'infos : http://metiers.siep.be/metier/enseignant-l-enseignement-secondaire/ http://www.ufapec.be/nos-analyses/0313-prof-sans-pedagogique/ http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551	<i>Niveau**</i>
Savoirs	<i>Par « savoirs » on entend le résultat de l'assimilation d'informations par l'apprentissage.</i> <i>Le savoir est l'ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques</i>	5-6-7-8

	<p><i>qui s'appliquent à un domaine professionnel ou d'étude. Dans le contexte du Cadre Européen des Certifications, le savoir est qualifié de théorique et/ou factuel.</i></p> <p>Pour réaliser leur mission, les enseignants ont besoin d'un bagage professionnel solide, alliant compétences scientifiques approfondies et compétences pédagogiques et didactiques éprouvées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (formes d'enseignement et degrés, enseignement technique et professionnel, enseignement en alternance CEFA...) • Solide formation générale dans les domaines socioaffectif, socioculturel, philosophique. • Maîtrise des connaissances disciplinaires précises afin de pouvoir les enseigner aux étudiants des cours spécifiques liés à la section choisie. • Formation psychopédagogique pour maîtriser les méthodes d'apprentissage, la pédagogie active basée sur les situations-problèmes, l'interdisciplinarité, le développement des compétences transversales. • Divers stages sur le terrain complètent cette formation. 	
Aptitudes	<p><i>Par « aptitude » on entend la capacité à appliquer le savoir et à utiliser son savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes. Dans le contexte du Cadre Européen des Certifications, les aptitudes sont qualifiées de cognitives (ce qui implique l'usage de réflexions logiques, intuitives et créatives) ou pratiques (ce qui implique la dextérité manuelle et l'usage de méthodes, de matériel, d'outils et d'instruments).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser parfaitement la ou les matières enseignées et le français (tant à l'oral qu'à l'écrit) • Préparer et donner ses leçons • Remettre à jour ses connaissances tant dans son domaine qu'en pédagogie • Utiliser et/ou élaborer du matériel didactique • Maîtriser des techniques d'animation et de gestion de groupe • Planifier et gérer les apprentissages • Préparer et corriger les devoirs, évaluations et examens • Participer aux conseils de classe • Maintenir la discipline, gérer les conflits • Rencontrer les parents et leur fournir des explications concernant la scolarité de leur enfant • Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel 	5-6-7-8
Compétences	<p><i>Par « compétences » on entend la capacité prouvée d'employer des savoirs, aptitudes et capacités personnelles, sociales et/ou méthodologiques, dans des situations professionnelles ou d'étude et dans son développement professionnel et personnel. Dans le contexte du Cadre Européen des Certifications, les compétences sont décrites en termes de responsabilité et d'autonomie.</i></p> <p>Référentiel de Compétences de l'Enseignant, émis par le</p>	5-6-7-8

	<p>CGHE (Conseil Général des Hautes Ecoles): http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement, dans les divers contextes liés à la profession • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté • Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée 	
<p>Expérience préalable</p>		
<p>Attitude personnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Altruisme • Tolérance • Enthousiasme • Dynamisme • Disponibilité • Patience • Organisation, rigueur et structure • Facilité de contact et aptitudes communicationnelles • Capacité d'adaptation • Aptitude à susciter et encourager l'envie d'apprendre, de savoir, de pratiquer • Rigueur • Résistance au stress 	